



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 131612

Texte de la question

M. François-Michel Gonnat attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la demande de la Confédération française des retraités qui regroupe aujourd'hui 1,4 million de retraités d'être reconnue au niveau national, ce qui lui est aujourd'hui refusé. Il aimerait connaître les raisons qui s'opposent à ce que cette importante association soit jugée représentative des retraités.

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Gonnat](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131612

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2664

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)